



QU'EST-CE QUI INFLUENCE
MON DOSSIER DE CRÉDIT ?

Corrigé

FAIBLE

ÉLEVÉ

Aspects de l'activité	Information
Niveau	Formation générale des adultes – Formation de base diversifiée
Domaine général de formation	Environnement et consommation
Domaine d'apprentissage	Univers social
Programme	Éducation financière
Cours	SCE-5101-1 Consommer des biens et des services
Durée estimée	60 minutes
Description	Dans cette activité, différents scénarios vous seront proposés. Vous devrez définir de quelle façon ils influenceront votre dossier de crédit et ce que vous devrez faire pour remédier à la situation ou pour la maintenir.
Compétence disciplinaire	Prendre position sur un enjeu financier
Enjeu financier	Consommer des biens et des services
Concept	<ul style="list-style-type: none"> » Consommation » Endettement
Savoirs liés à l'enjeu financier	<ul style="list-style-type: none"> » Comportement d'achat des consommateurs » Crédit à la consommation
Précision des savoirs	<ul style="list-style-type: none"> » Ressources présentant de l'information ou des points de vue sur les biens et services » Définition du terme « crédit » » Principale raison d'utiliser le crédit » Admissibilité au crédit » Insolvabilité et obtention du crédit » Contenu d'un contrat de crédit » Solutions à l'endettement » Conséquences du surendettement
Compétences transversales	<ul style="list-style-type: none"> » Exploiter l'information » Résoudre des problèmes » Exercer son jugement critique » Exploiter les technologies de l'information et de la communication
Matériel	<ul style="list-style-type: none"> » Ordinateur » Connexion Internet » Cahier de l'adulte » Exemple de dossier de crédit » Document Comprendre votre dossier de crédit et votre pointage de crédit » Fiche Calcul des intérêts sur une carte de crédit

COMMENÇONS PAR LE COMMENCEMENT

Prenez le temps de consulter l'**exemple de dossier de crédit**¹ d'Equifax proposé par l'ACFC.

Parcourez les principales sections du dossier de crédit :

- » Renseignements personnels (remarquez que l'information est très complète et que l'entreprise sait beaucoup de choses à votre sujet);
- » Liste des institutions bancaires ou des marchands qui ont fait des demandes pour consulter le dossier;
- » Historique de crédit (comptes et transactions de crédit, comptes de télécommunications, retards de paiement, chèques sans provision, limites de crédit, cartes perdues ou volées, etc.);
- » Autres informations pertinentes (recouvrement par une agence, faillite, etc.);
- » Possibilité d'utiliser une alerte à la fraude pour se protéger contre le vol d'identité.

Pour amorcer l'activité, interrogez-vous sur le crédit. Pour répondre aux questions, consultez les ressources suivantes :

- » Site Web de l'Office de la protection du consommateur : opc.gouv.qc.ca;
- » Document **Comprendre votre dossier de crédit et votre pointage de crédit**² de l'Agence de la consommation en matière financière du Canada (ACFC);
- » Site Web d'Éducaloi : educaloi.qc.ca.

1. Qu'est-ce que le crédit ?

Réponse :

Le crédit permet à un acheteur d'effectuer une dépense immédiate, même s'il n'a pas l'argent nécessaire. L'acheteur remboursera sa dette en payant progressivement le montant prêté, additionné de frais de crédit, comme des intérêts.

1. opc.gouv.qc.ca/fileadmin/media/documents/zone_enseignants/exemple_dossier_credit_equifax.pdf

2. opc.gouv.qc.ca/fileadmin/media/documents/zone_enseignants/comprendre_dossier_credit_pointage.pdf

2. Pour quelles raisons utilise-t-on le crédit ?

Réponse :

Payer ses études, consommer des biens et des services, investir, acheter une maison, créer une entreprise, faire face à un imprévu, voyager, simplifier ses achats en ayant moins d'argent sur soi, profiter de programmes de récompenses, etc.

3. Qu'est-ce qu'un dossier de crédit ?

Réponse :

Un « dossier » de crédit est un document qui regroupe plusieurs informations sur votre situation financière. Il permet de vous identifier, de connaître votre niveau d'endettement, mais surtout de savoir si vous remboursez vos dettes.

Il existe deux bureaux de crédit principaux au Canada : Equifax et TransUnion. Parmi leurs clients, on trouve les caisses populaires et les banques, les sociétés de location, les compagnies de cartes de crédit, les fournisseurs de services (ex. : téléphonie cellulaire) et les marchands. Ceux-ci doivent payer pour avoir accès au dossier de crédit des personnes à qui ils veulent faire crédit.

4. Que contient le dossier de crédit ?

Réponse :

Le dossier de crédit contient des renseignements personnels, comme l'adresse et le nom des employeurs, actuels et antérieurs. Les renseignements financiers consignés dans le dossier de crédit peuvent porter sur :

- les comptes bancaires, y compris les chèques sans provision qui ont été faits ou les paiements ne pouvant être honorés en raison d'une insuffisance de fonds ;*
- le crédit dont dispose le consommateur, comme les cartes de crédit, les marges de crédit et les prêts ;*
- une faillite ou une décision judiciaire contre le consommateur en matière de crédit ;*
- les dettes qui n'ont pas été remboursées et qui ont été soumises à une agence de recouvrement ;*
- une liste de toutes les personnes et entreprises qui se sont renseignées au sujet du crédit du consommateur, notamment les prêteurs et d'autres organisations ou personnes autorisées (par exemple un propriétaire ou un employeur, si le consommateur a donné son consentement).*

5. Qu'est-ce qu'un pointage de crédit?

Réponse :

Un pointage de crédit est un nombre de trois chiffres calculé au moyen d'une formule mathématique fondée sur l'information qui figure dans votre dossier de crédit. Le consommateur obtient des points quand il effectue des transactions qui montrent aux prêteurs qu'il sait utiliser les instruments de crédit de façon responsable. Par contre, il perd des points pour les transactions qui indiquent qu'il a du mal à gérer le crédit.

Au Canada, les pointages de crédit oscillent entre 300 et 900 points, le meilleur pointage étant 900 points.

Le pointage évolue au fil du temps, en fonction des mises à jour du dossier de crédit. Si un consommateur demande de recevoir son dossier de crédit, son pointage de crédit n'y sera pas précisé, à moins qu'il paie pour l'obtenir. Il est recommandé de demander à voir, à l'occasion (environ une fois par année), son dossier de crédit auprès des deux principales agences de crédit canadiennes. Cette démarche s'effectue généralement sans frais. L'objectif est de s'assurer que les informations qui s'y trouvent sont exactes et de demander des corrections, s'il y a lieu. Les erreurs peuvent donner une mauvaise image des habitudes de crédit du consommateur et se traduire par le refus d'un prêteur de lui octroyer du crédit.

Les institutions utilisent le dossier et le pointage de crédit pour déterminer le risque qu'elles prendraient en prêtant de l'argent à un consommateur. Les prêteurs peuvent aussi utiliser le pointage pour établir un taux d'intérêt et une limite de crédit. Un pointage de crédit élevé peut entraîner un taux d'intérêt moins élevé pour des prêts, ce qui représente une économie d'argent à long terme.

Les pointages de crédit sont un facteur très important, mais ce n'est généralement pas le seul dont les prêteurs tiennent compte. Le revenu, l'emploi et les actifs entrent aussi en ligne de compte.

6. Quelles sont les informations à vérifier avant de signer un contrat de crédit variable (ex. : carte et marge de crédit)?

Réponse :

S'assurer que l'information liée à votre carte ou à votre marge de crédit figure dans un contrat écrit, qui doit entre autres indiquer :

- *la limite de crédit, s'il y en a une;*
- *les frais d'adhésion ou de renouvellement;*
- *le paiement minimal exigé pour chaque période;*

- le délai accordé pour rembourser le solde du compte sans payer de frais de crédit;
- le taux de crédit annuel (il s'agit d'un pourcentage annuel incluant les frais de crédit).

7. Qu'est-ce qu'une caution ?

Réponse :

Une personne qui s'engage envers un tiers (le créancier) à garantir l'exécution de l'obligation d'un débiteur (l'emprunteur) au cas où celui-ci n'y satisferait pas. En d'autres mots, la caution est une personne qui s'engage à payer les dettes d'une autre personne si celle-ci n'arrive plus à le faire.

Synonyme : endosseur.

8. Dans quelles situations une caution pourrait-elle vous être demandée ?

Réponse :

Des exemples :

- Lors d'un premier emprunt;
- En l'absence d'un dossier de crédit;
- En cas d'insolvabilité;
- Pour la location d'un logement;
- Pour la signature d'un contrat (cellulaire, achat d'une voiture, etc.);
- Pour l'obtention d'une carte de crédit;
- Pour l'achat d'un bien qui sera payé sur une longue période (contrat de vente à tempérament).

9. Quel est le principal engagement de la personne qui sert de caution ?

Réponse :

Payer à la place de l'emprunteur en cas de défaut de paiement. Autrement dit, si l'emprunteur ne paie plus ou qu'il a des difficultés à faire ses paiements, le commerçant pourra demander à la personne qui sert de caution de payer la totalité du montant que l'emprunteur lui doit. De plus, le prêt cautionné sera inscrit au dossier de crédit de la personne qui sert de caution et aura des répercussions sur sa capacité d'emprunt, même si l'emprunteur respecte ses engagements financiers auprès de l'institution financière. En effet, la personne qui sert de caution pourrait se voir refuser un nouveau prêt ou obtenir un taux d'intérêt plus élevé.

À l'aide du corrigé, complétez vos réponses aux questions 1 à 9.

Maintenir un bon dossier de crédit : mises en situation

Différents facteurs influencent le pointage de crédit des consommateurs. Pour chaque situation présentée, déterminez :

1. si le pointage de crédit sera modifié positivement ou négativement, ou s'il demeurera le même ;
2. pourquoi le pointage sera modifié positivement ou négativement, ou demeurera le même ;
3. ce qu'il faut faire pour améliorer le pointage de crédit (s'il y a lieu).

Pour vous aider, référez-vous au document [Comprendre votre dossier de crédit et votre pointage de crédit](#) de l'ACFC.

10. Comme Mathieu a terminé ses études et déniché son premier emploi dans son domaine, il est en mesure d'effectuer le paiement de son prêt étudiant à temps chaque mois.

Le pointage de crédit augmentera-t-il, diminuera-t-il ou demeurera-t-il le même ?

Le pointage de crédit demeurera le même.

Pourquoi ?

Le paiement à temps de certains produits financiers, comme le prêt étudiant, n'est pas pris en considération dans le dossier de crédit et n'influence pas le pointage. Un défaut de paiement peut par contre diminuer le pointage.

Comment améliorer le pointage de crédit ?

Ne s'applique pas.

11. Maria paie son compte de téléphone cellulaire au complet chaque mois.

Le pointage de crédit augmentera-t-il, diminuera-t-il ou demeurera-t-il le même ?

Le pointage de crédit peut augmenter.

Pourquoi ?

Les comptes de téléphone cellulaire et d'Internet sont des exceptions. Effectuer ces paiements à temps peut avoir un effet positif sur le pointage de crédit, ce qui n'est pas le cas pour d'autres types de factures.

Comment améliorer le pointage de crédit ?

Ne s'applique pas.

12. Comme Michel n'effectuait plus les paiements de son ordinateur auprès du magasin, son compte a été transféré à une agence de recouvrement.

Le pointage de crédit augmentera-t-il, diminuera-t-il ou demeurera-t-il le même ?

Le pointage de crédit diminuera.

Pourquoi ?

Les paiements en retard nuisent au pointage de crédit. Plus ils sont effectués en retard, plus les répercussions sur le dossier de crédit et le pointage de crédit pourraient être importantes. Le fait d'avoir des comptes transférés à une agence de recouvrement nuit aussi au pointage.

Comment améliorer le pointage de crédit ?

- *Si on ne peut pas effectuer ses paiements à temps, faire au moins le paiement minimum.*
 - *Si on pense ne pas être en mesure de payer une facture, communiquer avec le prêteur afin de prendre un arrangement pour rembourser la dette et d'éviter d'être en défaut de paiement.*
-

13. Maude est allée en voyage cet hiver, elle a dû faire réparer sa voiture dernièrement et a acheté de nouveaux meubles pour sa chambre à coucher. Elle a tout payé avec sa carte de crédit, pour un total de 4 947 \$. Elle se dit que comme la limite de crédit de sa carte est de 5 000 \$, il n'y a pas de problème.

Le pointage de crédit augmentera-t-il, diminuera-t-il ou demeurera-t-il le même ?

Le pointage de crédit diminuera.

Pourquoi ?

L'utilisation du crédit disponible est un facteur pris en considération dans le pointage de crédit. Ce qui compte, c'est le pourcentage du crédit utilisé réellement et non la limite en tant que telle. Des prêteurs pourraient considérer qu'un consommateur dont le pourcentage du crédit utilisé est élevé risque d'être en défaut de paiement.

Comment améliorer le pointage de crédit ?

Ne pas utiliser plus de 35 % du crédit disponible.

14. Au cours des six derniers mois, Maurice a demandé une nouvelle carte de crédit, puis a acheté un téléviseur et profité d'une promotion « 36 versements égaux » du magasin. Il a aussi signé un contrat de deux ans avec un fournisseur de téléphonie cellulaire. Finalement, le propriétaire de son nouvel appartement lui a demandé la permission de faire une demande de renseignements concernant son dossier de crédit avant la signature du bail.

Le pointage de crédit augmentera-t-il, diminuera-t-il ou demeurera-t-il le même ?

Le pointage de crédit diminuera.

Pourquoi ?

Lorsqu'un prêteur ou un propriétaire fait une demande de renseignements concernant votre dossier de crédit, celle-ci est inscrite à votre dossier. L'inscription de plusieurs demandes de renseignements à un dossier de crédit dans un court laps de temps peut faire penser aux prêteurs que le consommateur vit au-dessus de ses moyens et qu'il pourrait éventuellement avoir de la difficulté à respecter ses obligations de paiement.

Comment améliorer le pointage de crédit ?

Demander du crédit seulement lorsque c'est vraiment nécessaire, pour limiter le nombre de demandes de renseignements à son dossier.

À l'aide du corrigé, vérifiez vos réponses aux questions 10 à 14.



15. Parmi les énoncés suivants, cochez, dans la colonne « Avant la lecture », ceux qui correspondent à votre perception du crédit.

Réponses personnelles.

Ensuite, après avoir pris connaissance du [dossier documentaire sur le crédit en annexe](#), revenez aux énoncés. Votre perception du crédit a-t-elle changé ? Dans la colonne « Après la lecture », cochez les énoncés qui correspondent à votre perception et justifiez.

Énoncé A	Avant la lecture	Après la lecture
Si la banque m'accorde du crédit, elle considère que j'ai les moyens de rembourser.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Perception erronée

Éléments de justification :

« Dans votre courrier, une institution financière vous offre une nouvelle carte de crédit. Selon vous, cette offre est préautorisée parce qu'on vous a évalué comme un bon consommateur. Dans les faits, l'entreprise n'a rien vérifié. Toutes les maisons de votre quartier ont sans doute reçu la même offre ! Les consommateurs qui possèdent cinq cartes de crédit et qui ne remboursent que le paiement minimum exigé auront ainsi un très bon dossier de crédit, et ce, même s'ils frôlent le surendettement ! Ce n'est qu'une technique de marketing. » (Les pièges du crédit)

Énoncé B	Avant la lecture	Après la lecture
----------	------------------	------------------

Si la banque offre d'augmenter ma limite de crédit, c'est que j'ai un bon dossier.

Perception erronée

Éléments de justification :

Dans le texte Des dettes comme mode de vie, le cas de Geneviève démontre bien que même un consommateur endetté, qui n'a pas la capacité de rembourser, peut se voir accorder des limites de crédit astronomiques.

Énoncé C	Avant la lecture	Après la lecture
----------	------------------	------------------

Avec le crédit, je suis libre d'acheter ce que je veux, quand je le veux.

Perception erronée

Éléments de justification :

« Les publicités associent le crédit à un sentiment de liberté. Or, c'est tout le contraire ! Évidemment, le crédit permet de satisfaire ses moindres besoins et désirs. C'est le principe de l'« acheter maintenant et payer plus tard ». Or, il faudra bien un jour rembourser cette dette. Les dettes viennent avec des obligations. Parlez-en au propriétaire d'une nouvelle voiture qui devra assumer des paiements durant les sept prochaines années. Qu'arrivera-t-il s'il perd son emploi ou s'il vit une séparation ? Comment fera-t-il pour honorer ses obligations ? Le crédit, lorsqu'il est mal utilisé, enchaîne plus qu'il ne libère. » (Les pièges du crédit)

Énoncé D	Avant la lecture	Après la lecture
----------	------------------	------------------

Mon comportement en matière de crédit influence ma réputation auprès des prêteurs.

Perception juste

Éléments de justification :

« N'effectuer que les versements minimums implique de grands frais d'intérêt et mène à l'endettement. Un ratio d'endettement élevé transmet un signal négatif aux prêteurs. » (Mythes et réalités sur le dossier de crédit)

« Diversifier ses comptes de crédit (cartes de crédit, prêt automobile, marge de crédit, etc.), pour autant qu'on les utilise de façon responsable, est bon pour votre pointage. » (5 mythes sur le dossier de crédit)

« Payez toutes vos factures à temps : un simple retard peut être rapporté par le créancier à l'agence de crédit, ce qui apparaîtra à votre dossier. » (5 mythes sur le dossier de crédit)

« Vous ne devriez pas utiliser plus de 35 % à 40 % de votre crédit disponible, ce qui inclut vos limites de cartes de crédit, de marges de crédit, etc. Même si vous payez la totalité des soldes à échéance, vous serez considéré à risque par les prêteurs. » (5 mythes sur le dossier de crédit)

« Certains emprunts sont considérés comme de « mauvaises dettes », notamment les emprunts à la consommation à des taux d'intérêt élevés, et d'autres, comme de « bonnes » dettes, par exemple, les emprunts hypothécaires ou autres prêts à faible taux contractés pour investir, puisqu'ils sont liés à un actif. » (Le bon et le mauvais crédit)

Énoncé E	Avant la lecture	Après la lecture
Le crédit me donne l'impression d'avoir plus d'argent que j'en ai réellement.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Perception erronée

Éléments de justification :

« Plusieurs détenteurs d'une marge de crédit ont l'illusion d'avoir accès à des revenus supplémentaires pour couvrir leurs dépenses. Or, il ne s'agit pas de revenus, mais bien d'une dette qui devra être remboursée tôt ou tard, selon certaines conditions. Même chose pour la carte de crédit. Elle vous permet d'accéder à crédit à des biens et services et de bénéficier d'un délai plus ou moins long pour les payer. En contrepartie, vous devez payer des intérêts plus ou moins élevés selon le type de crédit octroyé. » (Les pièges du crédit)

Énoncé F	Avant la lecture	Après la lecture
Mon pointage de crédit est déterminé par mon institution financière.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Perception erronée

Éléments de justification :

« *Le pointage de crédit est la note que les agences de crédit – Équifax Canada et TransUnion Canada – attribuent à votre santé financière. Comprise entre 300 et 900, plus le chiffre est élevé, plus vous êtes un bon élève.* » (5 mythes sur le dossier de crédit)

Énoncé G	Avant la lecture	Après la lecture
Le crédit me rend plus libre.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Perception erronée

Éléments de justification :

« *Les publicités associent le crédit à un sentiment de liberté. Or, c'est tout le contraire ! Évidemment, le crédit permet de satisfaire ses moindres besoins et désirs. C'est le principe de "l'acheter maintenant et payer plus tard". Or, il faudra bien un jour rembourser cette dette. Les dettes viennent avec des obligations.* » (Les pièges du crédit)

Énoncé H	Avant la lecture	Après la lecture
L'épargne personnelle a une influence sur mon dossier de crédit.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Perception erronée

Éléments de justification :

« *L'épargne personnelle n'est pas répertoriée dans le dossier de crédit, sauf pour les comptes ayant été fermés pour mauvaises habitudes financières ou fraude.* » (Mythes et réalités sur le dossier de crédit)

Énoncé I	Avant la lecture	Après la lecture
Il est important de vérifier son dossier de crédit de temps en temps, par exemple une fois par année.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Perception juste

Éléments de justification :

« On devrait pourtant consulter son dossier de crédit comme on consulte son médecin, au moins une fois par an, pour s'assurer que tout est en ordre. Car dans 18 % des cas, il comporte des erreurs. » (Le bon et le mauvais crédit)

« Vous ne serez pas pénalisé pour avoir consulté votre dossier et certaines vérifications d'une tierce partie n'auront aucun impact. Toutefois, plusieurs vérifications effectuées dans une même année pour des demandes de financement affecteront votre cote négativement. » (Mythes et réalités sur le dossier de crédit)

« Consultez votre dossier tous les 12 à 24 mois ou avant d'entreprendre des démarches pour une demande de financement important. » (Mythes et réalités sur le dossier de crédit)

À l'aide du corrigé, vous pouvez ensuite vérifier si les énoncés représentent des perceptions justes ou erronées à propos du crédit.

SAVIEZ-VOUS QUE...

Vous avez un solde de 10 000 \$ sur votre carte de crédit. Chaque mois, vous remboursez seulement le montant minimal exigé de 2 %. Le taux de crédit qui s'applique sur le montant non remboursé est de 19,8 %.

Le temps qu'il vous faudra pour payer tout ce que vous devez : 80 ans et 1 mois.

Le montant total des frais de crédit que vous paierez : 45 350 \$.

RAPPEL

Statistique Canada estimait qu'au troisième trimestre de 2014, l'endettement des ménages représentait 162,6 % de leur revenu disponible. Cela signifie que, globalement, les ménages devaient environ 1,63 \$ pour chaque dollar de revenu disponible.

16. Utilisez la fiche [Calcul des intérêts sur une carte de crédit](#)³ pour faire des simulations de paiements, en modifiant le taux d'intérêt et le paiement minimum. Observez l'effet de ces modifications sur :

- » les intérêts payés;
- » la durée totale du remboursement.

Notez vos observations.

Réponses personnelles.

17. En consultant le site Web toutbiencalcule.ca, des associations de consommateurs du Québec, nommez six signes de surendettement.

Plusieurs réponses possibles :

- *Vous dépensez toujours plus que ne le permet votre budget;*
- *Vous empruntez toujours de l'argent pour joindre les deux bouts;*
- *Votre salaire a été saisi pour régler des dettes;*
- *Vous ne payez que les intérêts et les frais d'administration mensuels sans réduire le capital emprunté;*
- *Vos cartes de crédit ou votre marge de crédit sont utilisées au maximum de leur capacité. De plus, sans crédit, vous ne pouvez payer l'épicerie, l'essence ou le téléphone;*
- *Les créanciers ou des agences de recouvrement communiquent avec vous pour que vous remboursiez vos dettes;*
- *Les compagnies de services publics menacent de couper leurs services parce que vous cumulez des retards de paiement;*
- *Vous vous limitez à effectuer les paiements minimaux requis sur vos cartes de crédit;*
- *Vous éprouvez des difficultés à régler à temps vos factures mensuelles;*
- *Vous songez à consolider vos dettes ou l'avez déjà fait à quelques reprises.*



ATTENTION

Acheter à crédit et avoir des dettes supérieures à sa capacité de payer expose le consommateur à un risque de surendettement. Rembourser sa carte de crédit en payant seulement le montant minimum chaque mois prendra des années et coûtera très cher.

3. opc.gouv.qc.ca/fileadmin/media/documents/zone_enseignants/remboursement_carte_credit.xlsx

 Conclusion**18. Un ami vous demande des conseils pour éviter l'endettement. À la lumière de ce que vous avez appris dans cette activité, que lui suggérez-vous ?**

Réponses libres.

Pistes de réponses :

- *Faire un budget et le respecter;*
 - *Vivre en fonction de ses moyens;*
 - *Épargner en mettant une partie de son salaire de côté;*
 - *Anticiper les achats importants;*
 - *Restreindre le nombre de ses cartes de crédit;*
 - *Payer le solde total de sa carte de crédit chaque mois;*
 - *Réfléchir avant de faire un achat et se poser des questions sur la nécessité de le faire.*
-

 Activité optionnelle

Discutez de ce que vous avez appris dans cette activité avec des gens de votre entourage (conjoint, ami, parent, enfant, etc.). Posez-leur les questions auxquelles vous avez répondu. Quelles sont les conclusions de vos discussions ?

Besoin d'aide? Les personnes vivant une situation de surendettement peuvent s'adresser à l'[association de consommateurs](#)⁴ de leur région pour obtenir de l'assistance.

4. toutbiencalcul.ca/votre-association

5 mythes sur le dossier de crédit

EMMANUELLE GRIL

Vendredi 19 mai 2017

Journal de Montréal

Toutes sortes d'idées fausses circulent sur le dossier et la cote de crédit. Voici cinq croyances erronées à bannir pour de bon.

La cote et le pointage de crédit, c'est la même chose

» FAUX

Le pointage de crédit est la note que les agences de crédit – Équifax Canada et TransUnion Canada – attribuent à votre santé financière. Comprise entre 300 et 900, plus le chiffre est élevé, plus vous êtes un bon élève. Quant à la cote, elle représente l'évaluation que font les prêteurs de vos antécédents de crédit, autrement dit si vous êtes un bon ou un mauvais payeur. La cote va de 1 (la meilleure) à 9 (la pire). Une lettre apparaît devant le chiffre, qui illustre le type de crédit contracté, soit O (marge de crédit), L (crédit à tempérament), R (crédit renouvelable).

Il faut utiliser le maximum de son crédit pour bâtir son dossier de crédit

» FAUX

Vous ne devriez pas utiliser plus de 35 % à 40 % de votre crédit disponible, ce qui inclut vos limites de cartes de crédit, de marges de crédit, etc. Même si vous payez la totalité des soldes à échéance, vous serez considéré à risque par les prêteurs.

Dès que je suis libéré de ma faillite, ma cote de crédit est restaurée

» FAUX

La cote de crédit est affectée pendant six ans après la libération de la faillite, et 12 ans s'il s'agit d'une deuxième faillite. Pendant cette période, la pire cote de crédit, R9, apparaîtra dans votre dossier.

Il est préférable d'annuler une carte de crédit si on ne l'utilise pas

» FAUX

Même si vous ne vous en servez pas, conservez cet instrument de crédit. Plus le compte est ouvert depuis longtemps et plus cela améliore votre pointage de crédit.

Mieux vaut ne posséder qu'un seul instrument de crédit

» FAUX

Diversifier ses comptes de crédit (cartes de crédit, prêt automobile, marge de crédit, etc.), pour autant qu'on les utilise de façon responsable, est bon pour votre pointage.

CONSEILS

- » Plusieurs demandes de consultation de votre dossier de crédit effectuées par des prêteurs dans un court laps de temps peuvent nuire à votre pointage. On peut croire que vous êtes aux abois et en recherche d'argent. Ne faites pas trop de demandes de crédit en même temps.
- » Payez toutes vos factures à temps : un simple retard peut être rapporté par le créancier à l'agence de crédit, ce qui apparaîtra à votre dossier.
- » Rappelez-vous : aucun intermédiaire financier ne peut « blanchir » votre dossier de crédit, quoi qu'il en dise. Il n'y a que le temps et votre bonne conduite financière qui pourront l'améliorer.

Source : journaldemontreal.com/2017/05/19/5-mythes-sur-le-dossier-de-credit

Le bon et le mauvais crédit

KATY NOËL

Jeudi 14 novembre 2013

Les Affaires Plus

Le crédit, c'est comme le gras : il y en a du bon, et il y en a du mauvais. Le bannir complètement ne serait pas souhaitable, mais le fait d'en abuser peut être nocif. Tout est affaire de discipline.

Certains emprunts sont considérés comme de « mauvaises dettes », notamment les emprunts à la consommation à des taux d'intérêt élevés, et d'autres, comme de « bonnes » dettes, par exemple, les emprunts hypothécaires ou autres prêts à faible taux contractés pour investir, puisqu'ils sont liés à un actif.

Selon Statistique Canada, en 2010, les prêts hypothécaires représentaient 68 % de la dette globale des ménages. Le reste était composé de crédit à la consommation. Les gens sont-ils pour autant « bien » endettés ? Pas selon Hélène Bronsard, vice-présidente de Raymond Chabot Gestion privée : « Même le bon crédit peut faire mal », prévient-elle.

Étant donné que les taux d'intérêt sont bas, les consommateurs ont pu se permettre d'acheter des propriétés plus coûteuses. Cependant, dans certains cas, une augmentation d'un seul point de pourcentage du taux d'intérêt pourrait tout faire basculer. Et quand la maison pèse trop lourd dans un budget, elle devient du mauvais crédit. « Mon père disait toujours qu'il ne faut pas qu'une maison coûte plus cher que le quart de votre revenu mensuel ! C'est encore un bon principe », dit Daniel Laverdière, expert conseil chez Banque Nationale Gestion privée 1859. « Certains ont acheté des maisons qu'ils n'avaient pas les moyens de se payer. Il faut savoir se restreindre, même dans le bon crédit », ajoute Daniel Laverdière.

La cote de crédit

Si le crédit représente le gras, la cote de crédit est l'IMC (indice de masse corporelle) ! Elle permet de savoir où l'on se situe par rapport à notre situation financière idéale. Pas étonnant que si peu de gens en prennent connaissance...

On devrait pourtant consulter son dossier de crédit comme on consulte son médecin, au moins une fois par an, pour s'assurer que tout est en ordre. Car dans 18 % des cas, il comporte des erreurs. « Une erreur au dossier pourrait faire en sorte que malgré tous vos efforts pour améliorer votre cote, vous n'obteniez jamais de prêt », dit Hélène Bronsard.

Si vous déménagez et que certaines factures ne vous sont pas acheminées, ou si un vendeur fait une erreur lorsqu'il encaisse un paiement, votre dossier pourrait contenir des comptes en souffrance. Pour obtenir une copie de votre dossier de crédit gratuitement par la poste, vous devez écrire ou téléphoner à Equifax et à TransUnion. Vous pouvez également avoir accès à votre dossier en ligne, moyennant des frais. Le pointage, par contre, ne fait jamais partie du dossier que vous recevez gratuitement par la poste. Pour obtenir votre cote, vous devez payer.

Le dossier de crédit contient deux éléments : la cote de crédit et le pointage FICO. La cote de crédit varie de R1 à R9, R1 étant le meilleur score, et R9 équivalant à la faillite. Le pointage FICO, pour sa part, varie de 300 à 900. Ce pointage est directement lié à toutes vos cartes de crédit et à votre téléphone cellulaire. Il reflète toute défaillance de paiement. « C'est ce que les prêteurs verront d'abord, alors payez en priorité les cartes de crédit et le cellulaire ! » précise Hélène Bronsard.

Qu'est-ce qui influence votre pointage de crédit ?

Nouvelles demandes de crédit : - 10 %

Durée de l'expérience de crédit : - 15 %

Type de crédit : - 10 %

Montant des dettes : - 30 %

Historique des paiements : - 35 %

Source : lesaffaires.com/archives/generale/le-bon-et-le-mauvais-credit/563737

Mythes et réalités sur le dossier de crédit

MICKAEL DESHAIES

Mythe 1 : Mon dossier est accessible à tous.

» Réalité : Vous devez donner votre consentement pour que soit faite une vérification de votre dossier.

Mythe 2 : Les informations demeurent dans le dossier pour toujours.

» Réalité : L'historique est conservé pour un maximum de 7 ans, comme c'est le cas pour une faillite, par exemple. Certaines informations peuvent disparaître plus rapidement.

Mythe 3 : Mes épargnes et placements apparaissent dans mon dossier de crédit.

» Réalité : L'épargne personnelle n'est pas répertoriée dans le dossier de crédit, sauf pour les comptes ayant été fermés pour mauvaises habitudes financières ou fraude.

- » Notez bien : L'épargne confère un coussin de sécurité évitant de s'endetter en cas d'imprévu, ce qui aide au maintien d'un bon dossier. De plus, pour certains types d'emprunts, comme une hypothèque, le prêteur voudra connaître les actifs d'un potentiel emprunteur.

Mythe 4 : Vérifier mon dossier de crédit va affecter ma cote négativement.

- » Réalité : Vous ne serez pas pénalisé pour avoir consulté votre dossier et certaines vérifications d'une tierce partie n'auront aucun impact. Toutefois, plusieurs vérifications effectuées dans une même année pour des demandes de financement affecteront votre cote négativement.

Mythe 5 : Tant que je fais mes paiements minimums mensuels, mon score sera excellent.

- » Réalité : N'effectuer que les versements minimums implique de grands frais d'intérêt et mène à l'endettement.
- » Un ratio d'endettement élevé transmet un signal négatif aux prêteurs.
- » On doit éviter de garder un solde près de la limite octroyée.

Mythe 6 : Mes habitudes de consommation sont répertoriées dans mon dossier.

- » Réalité : Il n'est pas possible d'y voir ce que vous achetez et à quels endroits vous magasinez.
- » Que vous utilisiez votre carte de crédit pour des achats frivoles ou non, l'important demeure de payer votre compte à temps et de réduire au minimum votre taux d'endettement.

Deux mesures à prendre :

1. Consultez votre dossier tous les 12 à 24 mois ou avant d'entreprendre des démarches pour une demande de financement important. Pourquoi ?
 - » Connaître votre situation et voir s'il y a lieu de l'améliorer.
 - » Au besoin, apporter des changements à vos habitudes de consommation et d'utilisation du crédit.
 - » Déceler les anomalies et erreurs administratives.
 - » Rembourser une dette que vous aviez perdue de vue.
 - » Constater que vous avez été victime de fraude ou de vol d'identité.
2. Si vous n'êtes pas en mesure de faire un paiement, prenez les devants et communiquez avec le créancier. Pourquoi ?
 - » Possibilité de s'entendre et de limiter les dégâts sur votre cote de crédit.
 - » On pourrait accepter de ne pas soumettre votre dossier à une agence de recouvrement.

Adapté de : Mickael Deshaies, « Mythes et réalités sur le dossier de crédit », *Journal de Montréal*, 4 décembre 2017, [Site consulté le 11 décembre 2017].

Des dettes comme mode de vie

STÉPHANIE GRAMMOND

Vendredi 20 janvier 2017

La Presse+

[...]

Chaque achat qu'on laisse traîner sur la carte coûte de 20 à 30 % de plus, à cause des intérêts. Ça vous magane un budget!

Pourtant, c'est le lot de 44 % des Canadiens qui ne paient pas le solde de leur carte de crédit au complet à la fin du mois. Manifestement, le crédit fait maintenant partie intégrante de notre mode de vie. Les électros, les voyages, les imprévus. Tout y passe.

La situation financière de Geneviève donne le vertige. En plus de son hypothèque de 250 000 \$, elle a accumulé environ 175 000 \$ de dettes de consommation. Une demi-douzaine de cartes de crédit, toutes remplies à ras bord, des plans de financement à 0 %, des prêts personnels...

Mais quand on lui demande d'où viennent ses dettes, Geneviève ne sait pas trop quoi répondre.

Rien de spécial, dit-elle. Pas de dépenses folles. Un petit condo en banlieue, deux voitures à la porte, 200 \$ par-ci, 300 \$ par-là... et l'effet boule de neige qui fait son œuvre.

Mais il faut dire que les finances du couple se sont détériorées lorsque le conjoint de Geneviève a perdu son emploi. Avec le divorce et la maladie, il s'agit d'ailleurs d'une des raisons classiques qui entraînent les gens dans le surendettement.

Pour Geneviève, l'heure est grave : le paiement minimum des dettes absorbe presque tous les revenus du couple. Et il faut bien manger et mettre de l'essence dans l'auto. Tout compté, le couple est dans le rouge d'environ 2000 \$ par mois, constate Sylvie de Bellefeuille, avocate chez Option consommateurs.

De peine et de misère, Geneviève arrive encore à faire tous ses paiements. Étonnant? Pas tant que ça. Champions de la faillite-surprise, les Québécois sont nombreux à entrer dans le bureau d'un syndic sans jamais avoir raté un paiement.

Ce qui m'étonne, par contre, c'est que les institutions financières aient continué de prêter à Geneviève alors qu'elle est au bord du gouffre.

Il n'y a même pas un an, une banque lui a accordé un prêt d'environ 40 000 \$ pour l'achat d'un véhicule utilitaire sport. Inconscient!

Bien sûr, les consommateurs ont une responsabilité. Ils devraient faire leur budget avant de contracter un nouveau prêt. Mais les banques ont une plus grande responsabilité encore, car ce sont elles, les expertes de la finance.

Elles ne devraient pas accorder des limites de crédit astronomiques à des consommateurs qui n'auront pas la capacité de rembourser. C'est comme leur donner de la corde pour se pendre. Ou les condamner à payer des dettes pour l'éternité.

Prenez Geneviève. En versant seulement le paiement minimum, il lui faudra jusqu'à 45 ans pour se débarrasser du solde de toutes ses cartes de crédit... si elle ne fait aucun nouvel achat. Insensé. Le gouvernement devrait s'en mêler.

Pour contenir les risques de crise immobilière, Ottawa a ramené de 40 à 25 ans la période maximale d'amortissement d'une hypothèque. Très sage. Mais alors, pourquoi laisser les consommateurs amortir leurs électros sur 45 ans à 20 % d'intérêts? Illogique! Dangereux!

[...]

* Nom fictif pour préserver l'anonymat.

Source : plus.lapresse.ca/screens/00a23669-a125-453a-ad9d-fc7566c75fa8%7C_0.html

Les pièges du crédit

TOUT BIEN CALCULÉ

Les pièges du crédit

Voici quelques-uns des pièges du crédit.

Crédit = réduction du pouvoir d'achat

Acheter à crédit, c'est accepter de payer des intérêts. Avec des taux de 19 % ou 29 % d'intérêt sur une carte de crédit, c'est cher payer! Or, tout cet argent dépensé en intérêts réduit d'autant votre pouvoir d'achat. Calculez tous les intérêts que vous payez en un an et vous constaterez à quel point vous contribuez à faire vivre les banquiers! C'est un pensez-y-bien.

À 0 % d'intérêt : pourquoi s'en priver?

Une auto ou un mobilier de cuisine à 0 % d'intérêt, c'est tellement alléchant! Posez-vous cette question : un banquier accepterait-il de prêter de l'argent en ne faisant aucun profit? Bien sûr que non. Les offres à 0 % d'intérêt n'existent pas. Dans les faits, le taux d'intérêt est inclus dans le prix d'achat. Même chose pour une auto vendue à un taux d'intérêt de 1 ou 2 %. Dans ces cas, il est très difficile de négocier à la baisse le prix d'achat du véhicule.

Le crédit : une illusion de revenus

Plusieurs détenteurs d'une marge de crédit ont l'illusion d'avoir accès à des revenus supplémentaires pour couvrir leurs dépenses. Or, il ne s'agit pas de revenus, mais bien d'une dette qui devra être remboursée tôt ou tard, selon certaines conditions. Même chose pour la carte de crédit. Elle vous permet d'accéder à crédit à des biens et services

et de bénéficier d'un délai plus ou moins long pour les payer. En contrepartie, vous devez payer des intérêts plus ou moins élevés selon le type de crédit octroyé.

Des offres de crédit préautorisées pour les bons consommateurs

Dans votre courrier, une institution financière vous offre une nouvelle carte de crédit. Selon vous, cette offre est préautorisée parce qu'on vous a évalué comme un bon consommateur. Dans les faits, l'entreprise n'a rien vérifié. Toutes les maisons de votre quartier ont sans doute reçu la même offre! Les consommateurs qui possèdent cinq cartes de crédit et qui ne remboursent que le paiement minimum exigé auront ainsi un très bon dossier de crédit, et ce, même s'ils frôlent le surendettement! Ce n'est qu'une technique de marketing.

Le crédit me rend plus libre

Les publicités associent le crédit à un sentiment de liberté. Or, c'est tout le contraire! Évidemment, le crédit permet de satisfaire ses moindres besoins et désirs. C'est le principe de l'« acheter maintenant et payer plus tard ». Or, il faudra bien un jour rembourser cette dette.

Les dettes viennent avec des obligations. Parlez-en au propriétaire d'une nouvelle voiture qui devra assumer des paiements durant les sept prochaines années. Qu'arrivera-t-il s'il perd son emploi ou s'il vit une séparation? Comment fera-t-il pour honorer ses obligations? Le crédit, lorsqu'il est mal utilisé, enchaîne plus qu'il ne libère.

Adapté de : « Les pièges du crédit », *Tout bien calculé*, [en ligne]. toutbiencalcule.ca/mon-credit-mes-dettes/emprunter/les-types-d-emprunt/les-pieges-du-credit [Site consulté le 30 mars 2020].



Dix cadeaux empoisonnés, gracieuseté de votre carte de crédit

STÉPHANIE GRAMMOND

Dimanche 8 septembre 2016

La Presse+

Voici 10 cadeaux empoisonnés que les émetteurs de cartes de crédit offrent gentiment à leurs clients... dans l'espoir caché de leur imposer des intérêts salés.

Serge Pilon est en beau fusil de chasse. Et je le comprends parfaitement. Il s'est fait avoir par une banque qui lui a offert du crédit à 0,99 %. Le retraité en a profité pour transférer 13 000 \$ de dettes sur sa carte de crédit.

On lui avait bien dit qu'il n'aurait qu'à faire un paiement minimum d'environ 210 \$ par mois pour profiter de cet alléchant taux. M. Pilon a donc pris l'habitude de rembourser cette somme, en plus de régler au complet tous ses achats courants. Mais au fil des mois, il a vu apparaître des frais d'intérêts croissants sur son relevé de compte : 25 \$, 50 \$...

Que s'est-il donc passé ? M. Pilon est tombé dans un piège classique. Les transferts de solde à taux promotionnels sont un leurre, car une partie ou la totalité des paiements servent à rembourser le solde transféré (à 0,99 %) plutôt que les achats du mois courant (à 24,55 %).

[...]

Le crédit, pas un cadeau

Une quincaillerie vous accorde un rabais de 10 % sur votre premier achat si vous adhérez à sa carte de crédit. En guise de bienvenue, une banque vous donne 30 000 points, ce qui équivaut à 300 \$. Toutes ces primes d'adhésion donnent l'eau à la bouche. Mais il s'agit d'une incitation au crédit pure et simple qui devrait être bannie. Pour profiter de ces offres, les consommateurs multiplient les cartes de crédit, ce qui peut miner leur dossier de crédit et leur faire perdre le fil de leurs finances.

Adapté de : plus.lapresse.ca/screens/8c8c18fe-7273-46d6-82b6-663cbcd48efa__7C__0.html